



Tout professionnel amené à réaliser des opérations d'ordre électrique en basse tension (moins de 1000V)



1 journée
et demi
soit 10h30



Intra-établissement



Remise d'une
attestation individuelle
de formation



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

En effet, nous adaptons notre accompagnement ainsi que l'ensemble de nos processus, méthodologie et support à toutes les situations. **Notre référent handicap se tient à votre disposition.**

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Actualiser ses compétences concernant ses missions de chargé d'intervention élémentaire
- Actualiser ses compétences pour mener ses opérations d'ordres électriques en toute sécurité
- Effectuer des opérations de raccordement et de remplacement en toute sécurité

PRÉREQUIS

- Être titulaire d'une habilitation électrique B1/B2/BC/BR en cours de validité ou échue depuis moins de 3 ans

PROGRAMME DE LA FORMATION

MODULE 1 : RAPPELS THÉOROIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

- Effets du courant électrique sur le corps humain
- Les grandeurs électriques de base (tension, courant, résistance, puissance)
- Zones d'environnement électrique, limites et rôle des intervenants
- Moyens de protection (EPC et EPI)
- Lecture de schémas et identification des risques

MODULE 2 : RESPONSABILITÉS DE L'EMPLOYEUR ET DU PERSONNEL HABILITÉ

- Documents et procédure de sécurité :
 - Attestation de consignation
 - Instruction de sécurité
 - Définition des rôles : chargé de travaux, d'intervention, d'essai, de consignation
- Conduite à tenir en cas d'accident

MODULE 3 : TRAVAUX PRATIQUES

- Démonstration et mise en oeuvre :
 - Mise en sécurité d'une installation électrique
 - Utilisation d'un VAT
 - Réalisation d'une consignation BT
 - Simulation d'une intervention type BR (remplacement d'un disjoncteur, prise, etc.)

MODULE 4 : MISES EN SITUATION

- Réalisation de consignations et essais sur maquettes pédagogiques ou en environnement réel sécurisé
- Travaux en binôme :
 - Chargé de consignation (BC)
 - Chargé de travaux (B1V/B2V)
 - Chargé d'intervention (BR)
 - Chargé d'essai (B2V Essai)
- Application des règles de sécurité et des gestes professionnels

MÉTHODES / MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Notre approche pédagogique s'appuie sur des méthodes de pédagogie active et participative (exercices pratiques, études de cas concrets, travaux de groupe...)
- Les participants développent les compétences nécessaires à la réalisation de travaux, d'interventions générales, de consignations et d'opérations électriques en basse tension, dans le respect des prescriptions de sécurité de la norme NF C 18-510
- Les séquences pratiques sont réalisées sur des installations ou équipements représentatifs de l'environnement professionnel afin de permettre aux stagiaires de s'exercer aux différentes opérations relevant de leurs futures habilitations : préparation et organisation des travaux, identification et analyse des risques électriques, mise hors tension, consignation (BC), réalisation de travaux en qualité d'exécutant (B1) ou de chargé de travaux (B2), interventions générales de dépannage, de maintenance ou de remplacement (BR), ainsi qu'à l'utilisation des équipements de protection individuelle et collective
- Les mises en situation favorisent l'acquisition des gestes professionnels, des procédures de sécurité et des comportements adaptés aux différentes situations de travail
- Feuilles d'émargements
- Questionnaire des attentes de la formation

MÉTHODES D'ÉVALUATION

- L'évaluation est réalisée tout au long de la formation au moyen d'observations en situation, d'exercices pratiques et de mises en situation permettant de vérifier l'acquisition des compétences attendues conformes aux exigences de la norme NF C 18-510
- Les compétences sont évaluées sur la capacité des participants à identifier les risques électriques, à appliquer les prescriptions de sécurité, à préparer et réaliser des travaux ou des interventions en basse tension, à effectuer une consignation électrique, à assurer la sécurité des intervenants et à respecter les limites des habilitations B1, B2, BC et BR
- Une évaluation théorique et une évaluation pratique permettent de vérifier l'acquisition des connaissances et des compétences requises en vue de la délivrance d'un avis après formation.
- Questionnaires d'évaluation des acquis
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation et évaluation des impacts
- À l'issue de la formation, les participants ayant satisfait aux critères d'évaluation reçoivent une attestation de fin de formation

QUALIFICATION DU FORMATEUR

- Formateur qualifié et/ou certifié en habilitation électrique

